

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 434

Rubrik: Congrès et conférences de l'été

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, Crête de Pregny
ADMINISTRATION
 Mme Marie MICOLZ, 14, rue Michel-Du-Crest
 Compte de Chèques postaux I. 943
 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
 des publications de l'Alliance nationale
 de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace :
 ÉTRANGER. 8.— 40 centimes
 Le numéro... 0.25 Réductions p. annonces répétées
 Les abonnements partant du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est
 délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
 l'année en cours.

ANNONCES

La vérité est plus forte
 que ses adversaires, car
 elle les soumet, et plus
 forte que ses défenseurs,
 car elle s'en passe.

Alex. VINET

Lire en 2^{me} page:

Vers le suffrage féminin dans le canton d'Appenzell.

Le droit au travail des femmes.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

L. D.B.: Les femmes et la Société des Nations. Coopération intellectuelle.

Jeanne NICOLET: Une femme suisse chef d'orchestre

V. DELACHAUX: Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents.

M. S.: Le Congrès international de morale sociale.

Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Quelques livres de femmes. — Génie dans la presse. — Publications reçues.

Congrès et Conférences de l'été

I. Le XVI^e Cours de Vacances suffragiste

(Brunnen, 16-21 juillet 1934.)

«Elles sont meilleures que ne l'est leur réputation!» telle fut la réflexion de quelques jeunes employées de l'hôtel Métropole, à Brunnen, où les suffragistes étaient descendues, en juillet dernier, lors de leur XVI^e Cours de vacances. Et ce fut certainement aussi l'avantage des habitantes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald qui vinrent écouter nos chefs défendre l'idée de la participation des femmes à l'administration publique.

Ce cours eut lieu par un temps merveilleux, dans le cadre incomparable du lac des Quatre-Cantons et dans l'atmosphère habituelle de cordialité et de compréhension mutuelle. Brunnen, point de jonction des routes de Lucerne et de Zurich allant sur le Gothard, était à ce moment bourdonnant de touristes, qui, à pied, à bicyclette, à moto, en car ou en auto, sortaient de l'Axenstrasse ou s'y engouffraient.

Tropie diligente, maîtres et élèves se rendaient chaque matin jusqu'à la maison de paroisse, très gracieusement mise à leur disposition. Une salle spacieuse, aux parois de sapin bruni artistement travaillé, aux hautes fenêtres ouvertes sur le soleil et le ciel bleu, sur la verdure et la tranquillité d'un verger tout proche, offrait l'oasis rêvée pour écouter leçons et conférences. Le pro-

gramme comprenait un choix judicieux de conférences, propre à intéresser à la fois les femmes de Brunnen, de la Suisse, et du monde entier.

Celles de la campagne et celles qui aimeraient y vivre eurent beaucoup de plaisir à entendre Mme Brühlmann, de Lohn (près de Schaffhouse), parler des Associations de paysannes. Tant que la culture du sol et l'industrie domestique suffisent aux besoins d'activité et de subsistance de la famille paysanne, les femmes durent surtout faire preuve d'aptitudes industrielles, mais les nouvelles conditions agricoles et économiques les obligent à développer leurs facultés commerciales et à se grouper en association. C'est ainsi que le groupement de Schaffhouse, représenté par Mme Brühlmann, compte déjà 670 membres. Il a ouvert son propre marché. Les paysannes sont habituées à n'y offrir que des produits du pays, frais et bien présentés. Elles cherchent à développer la culture du fruit de table, l'aviculture; elles organisent des cours agricoles et ménagers, publient un journal professionnel, encouragent le port d'un costume de travail pratique et seyant, et se préparent à édifier une «Landhaus». Elles ont à cœur de gagner la confiance des citadines, d'établir la solidarité entre la ville et la campagne, et se déclarent fermement attachées à la démocratie suisse.

Le problème toujours si pénible à évoquer de la traite des femmes fut exposé au point de vue international par Mme A. Kurz (Neuchâtel), présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille. L'abolition des maisons de tolérance, l'emploi plus étendu de femmes fonctionnaires qualifiées dans les services de protection, les efforts réunis des autorités, des missions et organisations privées pour venir au secours des victimes, une coopération des pays intéressés qui permette d'appliquer des mesures coordonnées à la fois dans les lieux d'origine et dans les lieux de destination de la traite, sont quelques-uns des moyens préconisés pour enrayer ce trafic de femmes et d'enfants, fléau qui n'est pas un conte, puisque deux enquêtes effectuées par des Commissions de la Société des Nations ont révélé que des centaines de femmes et de jeunes filles sont transportées chaque année d'Europe en Afrique du Nord, en Amérique du Centre et du Sud, et qu'en Orient ces victimes se chiffrent par milliers. Nous, femmes, pouvons et devons agir en soutenant moralement et financièrement les Associations qui luttent contre l'immoralité.

(La suite en 2^{me} page.)

M. K.

L'apprentissage ménager dans le canton de Vaud

Le projet de loi sur la formation professionnelle, qui vient d'être élaboré par le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce et qui sera discuté par le Grand Conseil, corrige l'erreur commise par la loi fédérale, laquelle a négligé le travail ménager, et reprend à son compte la Commission d'apprentissage ménager créée en 1922 par l'Union des femmes de Lausanne et que patronne aujourd'hui le Secrétariat vaudois de l'Enfance. Par cette consécration officielle, l'apprentissage ménager tel que l'on créé dans le canton Vaud quelques femmes de cœur, préoccupées de l'avenir de la famille, va prendre un essor réjouissant. Sept jeunes filles ont terminé leur apprentissage en 1932 et treize en 1933. Le passage de cette activité privée à l'officialité aura ce grand avantage de donner un sceau au certificat d'apprentissage et d'apporter des garanties en cas de rupture abusive du contrat.

La surveillance de cet apprentissage sera confiée à une ou à des Commissions d'apprentissage du service de maison nommées par le Conseil d'Etat. L'apprentissage sera d'une durée d'un an et l'apprentie devra avoir au moins 16 ans révolus dans l'année où débute l'apprentissage. L'apprentissage, sauf des cas exceptionnels, ne pourra se faire chez les parents de la jeune fille. Le contrat spécifie les obligations de l'apprentie et de la maîtresse de maison, le programme d'apprentissage, la durée du travail, des congés, les prestations réciproques. Le contrat ne sera signé qu'après un mois d'essais, au cours duquel les parties pourront se séparer moyennant un délai d'avertissement de trois jours. L'apprentie, outre le logement et l'entretien, recevra un salaire mensuel.

Le travail ne devra pas commencer avant 6 heures en été, 7 heures en hiver, ni finir après 20 heures et été et 21 heures en hiver. La garde des enfants la nuit ne pourra être demandée à une apprentie de moins de 18 ans; l'apprentie aura droit à un dimanche après-midi de libre sur deux, devra pouvoir se rendre tous les quinze jours à un service religieux, aura un après-midi par semaine de congé. Elle sera assurée contre les accidents et la maladie, l'assurance-accidents profession-



Cliché Mouvement Féministe

Mme E. CUCHET-ALBARET

Le poète genevois bien connu, l'auteur des *Fuseaux d'ivoire*, de *la Flâneuse* sous la cendre, du *Collier d'étoiles*, de *Heureux qui voit les dieux* et enfin du *Message de la Cité*, dont le gouvernement français vient de consacrer le beau talent en lui remettant la Légion d'honneur. Nous sommes d'autant plus heureuses de lui adresser ici nos félicitations que Mme Cuchet-Albaret est non seulement une féministe convaincue, mais encore membre du Comité de notre journal.

nels étant à la charge de la maîtresse de maison; cette dernière exercera sur l'apprentie une surveillance maternelle, lui fournira un logement salubre, un lit pour elle seule, une nourriture saine et suffisante, lui accordera les soins médicaux pendant 14 jours au moins.

L'apprentissage se terminera par un examen obligatoire organisé, sous le contrôle du Département, par la Commission d'apprentissage du service de maison.

L'apprentissage pourra être remplacé par un stage dans une école professionnelle ayant spécialement pour but la formation du personnel de maison.

Ce même projet de loi prévoit l'orientation professionnelle assurée par des offices com-



Les femmes et les livres

Dans l'île des femmes

I. Les grands collèges féminins anglais

Mme Marion Gilbert, la romancière parisienne, auteur de *Celle qui s'en va*, *Le Jeu des yeux bleus*, *L'unique objet ou le reflet de Rome*, etc., l'historienne de Elisabeth de Wittelsbach, vient de faire sur les Collèges et les Clubs féminins anglais un reportage très intéressant.

Il valait la peine d'aller voir chez elle l'élite de l'«île des femmes». Le plus ancien des collèges féminins, Girton, date de cinquante ans à peine; donc il ne faut pas chercher là le pendant des collèges masculins, cette parfaite alliance du moyen-âge et du XX^e siècle, ces grâces à la fois antiques et modernes qui font des vieilles universités

d'Oxford et de Cambridge de véritables joyaux.

Je ne peux pas dire que j'aie beaucoup apprécié le choix qu'a fait Mme Marion Gilbert des mois de vacances pour visiter des ruches privées de leurs abeilles... un collège ne se compose pas uniquement de murs, de salles, où chacun de vos pas éveille l'écho familial des lieux déserts, et d'une aimable personne qui vous pilote. Suivons-la cependant à Girton le premier collège féminin d'Angleterre. C'est à Cambridge, un aimable composé de bâtiments de briques roses tout inscrits de plantes grimpantes, qui abrite 189 étudiantes et s'enorgueillit d'une étrange «mascotte», la momie dans son sarcophage vêtue d'une Egyptienne, Anastasia Grammatica, premier professeur connu.

Newnham College s'abrite derrière la fameuse grille de bronze, entrée dans l'histoire du féminisme le 19 juin 1920, quand les étudiants masculins la secouèrent et la martelèrent pour protester contre la décision de l'Université d'admettre les femmes sur le même pied (ou presque) que les hommes. Alors qu'une femme ne doit pénétrer sous aucun prétexte dans les grands collèges masculins, Newnham se fait accueillant: salles de réunion, de thé, de danse et invitations masculines permises. La bibliothèque est ici des plus belles qui soient avec des salles d'études sur chaque spécialité attenantes à la cité des livres.

Entre les deux collèges existe une intense rivalité sportive: tournois acharnés de tennis, hockey, lacrosse (sorte de jeu de paume),

etc., et chaque collège possède son bateau. Les cuisines sont de véritables laboratoires: il y a trois cents personnes à nourrir à Newnham! Les jardins sont très beaux: pièces d'eau encadrées de cyprès, profusion de fleurs; beauté et confort semblent être le mot d'ordre de ces demeures studieuses.

A Reading (Berkshire), voici l'Université agricole de Saint Andrew's Hall, avec ses cent vingt-six étudiantes en robe de toile bleu-lin, recouverte d'un grand tablier blanc à bavette et coiffée d'un bonnet; en cet uniforme opèrent celles qui seront laitières et filles de ferme — de toutes les Agricoles, ce sont les plus demandées, leurs études finies, et elles gagnent alors 30 shillings par semaine, logées et nourries, — les fabricantes de fromages, les agricultrices cantonnées dans la ferme de l'Université, les horticultrices, etc. Des étudiantes se spécialisent dans la culture des roses — une ferme de roses rapporte bien parait-il — ou dans l'aviculture. Il y a aussi des «Tomatinies», des «Raisinières» et des «Concubristes», bref de tout.

De Cambridge et Reading, passons à Oxford, «la plus belle cité du monde» comme dit Keats. Voici les grands collèges féminins, Saint Hugh's College, gai et clair, où professe Miss Jourdain, la première femme nommée, en 1883, examinatrice *viva voce* à Oxford. L'Association pour l'éducation des femmes, fondée dans cette ville même, en 1878, accomplit un travail énorme en faveur de l'éducation universitaire féminine. Sa grande victoire fut le vote de ce *Statute on degree* qui permettait enfin aux femmes qui

y siégeaient déjà de voter dans l'Université, et les leaders du mouvement en tirèrent parti aux élections suivantes en envoyant par un vote des «Combined Universities» Miss Rathbone, «graduate» de Sommerville, siéger à la Chambre des Communes.

Sainte-Hilda, le plus jeune collège d'Oxford (1893), Lady Margaret Hall et Somerville (1878), dans d'anciens et somptueux jardins, sont des institutions à peu près semblables; mêmes programmes, mêmes études, et toujours les compétitions sportives sur la terre et sur l'eau. Mme Marion Gilbert a demandé ce qu'était la journée d'une étudiante d'Oxford. Travail le matin avant le déjeuner de 9 heures; puis à 10 heures un cours; l'étudiante monte ensuite dans sa chambre pour mettre ses notes en ordre; vers midi et demi temis, et lunc à 1 h. 15. Après ce repas, on se repose jusqu'à 3 heures, où l'on fait de la musique, ou l'on flâne au jardin, sur l'herbe ou sur un banc. A 3 h. 30, conférence; à 4 h. 40, le joyeux thé anglais et la promenade ou la randonnée en auto, puis entraînement sur la rivière. A 8 heures, le dîner, et à 10 heures couvre-feu. Parfois, des recherches dans la vénérable bibliothèque Bodléienne. Mme Marion Gilbert, habituée aux façons de vivre des étudiantes du Quartier latin, qui ne comportent pas de sport, mais beaucoup plus de cours et un confort généralement réduit, semble avoir éprouvé quelque échissement à l'ouïe d'un programme de journée aussi peu studieux.

Les études complètes, en trois ans, coûtent à Girton 467 livres, à Sainte-Hilda's 476

¹ MARION GILBERT: *En Angleterre, collèges et clubs féminins*. Chez Fasquelle. 12 f. fr., illustré.